

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 23

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Par Sigfrido Lezzi

449

L'implantation genevoise d'un grand établissement bancaire a récemment fêté l'inauguration de ses nouveaux bâtiments, dignement et avec tout le faste requis, en dépit des rigueurs de la conjoncture. A cette occasion, un dossier a été constitué et remis aux organes de presse; un privilège qui nous a valu de recevoir et de lire les quelques lignes suivantes, rédigées par l'entreprise intégrale chargée des travaux de construction: «[...] En dérogation aux règlements SIA, les architectes améliorent leur rémunération en fonction du développement des idées et de l'atteinte d'objectifs d'économies. En conclusion, malgré un coût final inférieur au budget, les idées ont été récompensées financièrement, sans concession à la qualité. Les entrepreneurs ont obtenu les contrats grâce à leur capacité de présenter des solutions nouvelles. Soyez convaincus que c'est le chemin pour les Suisses de gagner des parts de marchés sur l'Europe. Si d'aucuns ne sont pas convaincus, qu'ils y réfléchissent sérieusement avant de ne plus exister sous le rêve de protectionnisme cartellaire. [...]» (sic). Il s'agit là d'un texte amenant diverses questions et il vaut la peine d'en énoncer ici quelques-unes:

1. Existe-t-il des architectes et des ingénieurs SIA qui travaillent en dehors des règlements SIA, et, si tel est le cas, à quoi servent encore lesdits règlements?
2. Lorsque l'on parle de «protectionnisme cartellaire», est-il question de la SIA?
3. Enfin, la mise en garde proférée dans le texte s'adresse-t-elle à la SIA?

Evidemment, ce n'est pas ici que nous répondrons à ces questions brûlantes et nous ne sommes d'ailleurs pas légitimés à le faire. Il nous a cependant semblé utile de les formuler, surtout lorsqu'on sait que la presse quotidienne ne s'en est, quant à elle, pas embarrassée; certains médias ont, en effet, publié le texte cité plus haut sans autre commentaire.

Mais ce n'est pas tout, car dans le même ordre d'idée, on relèvera encore la petite phrase de l'un des directeurs d'une entreprise de construction intégrale établie à Genève (nous nous empressons d'ajouter qu'il s'agit, en l'occurrence, d'une autre entreprise que la précédente), lequel déclarait, dans *Le Nouveau Quotidien* du 2 octobre, en page 20: «On trouve actuellement des bureaux hongrois qui font des plans depuis Budapest et cela, à des prix imbattables. S'il s'agit d'obtenir un permis de construire, les architectes suisses restent les mieux placés.»

Sale temps pour les architectes... et les ingénieurs. Dès lors que de tels propos sont avancés, on se dit que l'éthique n'est pas près d'infiltrer la sphère économique; en tout cas pas en ce qui concerne les deux entreprises en question.

Pour conclure, ajoutons qu'à l'heure où Genève s'interrogeait sur l'opportunité d'emballer son jet d'eau (il faut dire que les hivers sont rudes dans cette ville!), certains émettaient l'idée d'installer à son sommet le nom d'une entreprise intégrale de ce canton, en grands caractères et brillant de mille feux sur la cité de Calvin. On se dit alors que la culture a un prix – l'architecture aussi d'ailleurs – et que tout le monde ne pourra pas s'en payer une tranche...